



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

incapables majeurs

Question écrite n° 111918

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les recommandations exprimées par le Conseil économique et social au sujet du projet de réforme des tutelles, dans son rapport intitulé « Réformer les tutelles ». Il est notamment recommandé de favoriser le partenariat nécessaire des services tutélaires avec les services sanitaires, sociaux et médico-sociaux qui, bien souvent, interviennent auprès des mêmes personnes. À cet effet, le Conseil économique et social préconise que des conventions soient conclues entre les services tutélaires et les différents services impliqués. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111918

Rubrique : Déchéances et incapacités

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12643